

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE. LITTÉRATURE. SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 19 DÉCEMBRE

A LA CHAMBRE

Jeudi soir, 18 décembre.

M. le docteur Desprès vient de dénoncer, devant la Chambre, l'un des plus monstrueux attentats de la République : la laïcisation des hôpitaux. Maintes fois déjà, dans le Conseil municipal de Paris, dans des réunions électorales et dans les journaux, il avait fait entendre d'éloquents protestations contre l'expulsion des sœurs hospitalières ; ces protestations, il les a réunies et développées dans un grand discours qui mériterait à tous égards les honneurs de l'affichage, si l'honorable député n'avait malheureusement, en sa qualité de républicain libre-penseur, donné son approbation à la suppression des aumôniers hospitaliers.

C'est d'ailleurs comme médecin, en se plaçant au seul point de vue de l'intérêt des malades, que M. le docteur Desprès est intervenu aujourd'hui pour signaler les lamentables résultats de la laïcisation : morts dues à la négligence des infirmières, mauvais soins, brutalités, abandon complet des moribonds, gaspillages au détriment des malades.

Il va sans dire que les radicaux en fureur n'ont cessé d'interrompre et d'interpeller l'orateur, sous l'œil bienveillant du pesant Spuller qui était censé présider la séance.

— Mais enfin, leur a crié M. Desprès, pourquoi ne touchez-vous pas aux sœurs dans vos départements ?

— Parce qu'elles ne sont pas mauvaises, a répliqué l'intelligent M. Douville-Maillefeu.

— Et qui vous dit que celles de Paris sont mauvaises ?

— Ceux qui les ont expulsées !

Que répondre à de tels arguments ?

M. le docteur Desprès n'a pas eu de peine à définir les responsabilités assumées par le gouvernement dans les laïcisations. La loi permet au ministre de l'intérieur de s'opposer à l'exécution des arrêtés du Conseil municipal. Mais le gouvernement n'a-t-il pas lui-même, de sa propre initiative, laïcisé les hospices de l'État tels que ceux des Quinze-Vingt, de Charenton, du Vésinet ?

Les radicaux, visiblement encouragés par M. Constans, ont continué d'interrompre l'orateur et lui ont rendu la tâche extrêmement difficile.

L'attitude de la majorité était vraiment scandaleuse. M. Desprès a eu beau démontrer les conséquences déplorables de la laïcisation aux points de vue thérapeutique et financier, établir un parallèle émouvant entre le dévouement des Sœurs et le rôle des mercenaires laïques, il n'a recueilli que sarcasmes et interruptions injurieuses des radicaux qui réservaient pour le ministre de l'intérieur leurs applaudissements. La Droite seule a soutenu énergiquement les affirmations autorisées du chirurgien Desprès, député républicain de Paris.

M. Constans a pris hautement parti pour les laïcisateurs. Il a vivement reproché au docteur Desprès d'avoir attaqué le corps des infirmiers municipaux, et, mêlant l'éloge des Sœurs hospitalières à ceux qu'il a prodigués aux infirmières laïques, il s'est réfugié derrière la loi

pour justifier les lâchetés de l'Assistance publique.

On nous disait qu'à l'encontre de MM. Rouvier et de Freycinet, M. Constans était partisan de la tolérance et de la pacification religieuses, qu'il avait encouragé par des promesses de modération l'évolution du cardinal Lavignerie. On voit ce qu'il en faut croire.

Au Sénat

Le Sénat prend encore quelquefois le nom de Chambre haute ; c'est une prétention que rien ne justifie, car chaque année le Sénat s'abaisse d'un degré dans l'estime publique ; sa docilité à voter le budget l'a transformé en simple Chambre d'enregistrement. Chaque année le budget lui est renvoyé un peu plus tard que l'année précédente, chaque année il manifeste son mécontentement par quelques grognements sourds : Je me fâcherai l'année prochaine, dit-il ; si la Chambre ne me laisse pas le temps de contrôler sérieusement le budget, eh bien ! je le lui renverrai.

La même comédie recommence tous les ans ; cette fois elle est un peu plus amusante que d'ordinaire ; au mois d'octobre, les sénateurs disaient : Nous voulons avoir le budget de bonne heure cette année à cause des élections, nous terminerons la session le 15 décembre. Le 17 décembre était venu et les sénateurs n'avaient pas encore commencé la discussion du budget !

La Commission accepte en bloc tout le budget de la Chambre, elle ne fait d'objection que sur deux points : 1° sur le tarif imposé aux affiches murales ; 2° sur l'application de circonstances atténuantes en matière de contravention d'octroi. La Commission demande qu'il ne puisse y avoir restitution lorsque les objets saisis seront prohibés. En somme, deux bagatelles, comparées au reste : les quatre milliards d'impôts, les 870 millions d'emprunt passent comme une lettre à la poste.

La Droite sera moins coulante, nous l'espérons, et si ses votes sont impuissants à protéger nos intérêts, ses réclamations énergiques seront du moins une consolation pour les infortunés contribuables.

Jeudi soir, 18 décembre.

La discussion hâtive du budget au Sénat, sans examen sérieux, sans contrôle possible de l'emploi des deniers public, constitue chaque année un véritable scandale.

La docilité inadmissible de la majorité devant les désirs du gouvernement ne saurait être comprise des contribuables de plus en plus écrasés d'impôts.

Les légitimes protestations de la Droite ne manquent cependant pas, mais elles ne peuvent se produire, en réalité, qu'à la discussion générale, car le temps matériel d'étudier complètement les différents chapitres et de déposer des amendements fait absolument défaut.

M. Fresneau et M. Blavier ont fait entendre de justes critiques sur la mauvaise confection du budget voté par la Chambre des députés, budget dont l'équilibre n'est qu'apparent et qui aboutit, en réalité, à un déficit de près de trois cents millions.

Les honorables orateurs de Droite ont prouvé que des économies sérieuses seraient aisément réalisables ; ils ont signalé le gaspillage effronté de l'argent de la France dont l'administration républicaine n'a cure.

C'est en silence que la majorité a écouté les vérités dures pour elle, dont l'ont cinglée les orateurs de l'opposition.

Tiendra-t-elle compte de leurs justes observations ?

C'est douteux.

Les ministres sont là, surveillant les moindres mouvements des républicains. La majorité ne doit même pas avoir une velléité de résistance. Elle ne doit qu'obéir. RICHARD SÉVY.

Paris, la France entière, donnent en ce moment un triste spectacle ; les affaires les plus graves sont délaissées, et l'attention publique se porte tout entière sur l'affaire Gouffé. Les Parisiens courent au Palais de Justice ; les provinciaux se jettent sur les journaux parisiens qui publient les premiers le compte-rendu de l'audience. Quel sentiment les pousse ? Une curiosité malsaine, et même moins que cela.

L'affaire, en effet, est connue depuis longtemps dans ses moindres détails, le crime est vulgaire, et ni la victime, ni les accusés ne méritent le moindre intérêt. Cependant la France suit avec passion les débats de ce triste procès ; n'est-ce pas honteux ?

La magistrature donne l'exemple de l'abaissement moral et les moralistes les moins sévères en sont eux-mêmes révoltés.

« Nous assistons au Palais, écrit la Lanterne, au trafic scandaleux des billets de faveur... » Les entrées sont prodiguées de la plus incohérente façon aux amis personnels des magistrats, aux amis aussi, ou bien à des intermédiaires sortis on ne sait d'où, qui s'en font de gros bénéfices et qui organisent autour des Assises un véritable marché.

Le public a tort d'acheter ces billets, mais la magistrature a le tort plus grand de les vendre ou de les laisser vendre.

On voit bien que cette magistrature a été épurée.

Aberration radicale

Il y a des républicains, voire même des députés de la gauche, qui s'indignent de ce que le gouvernement ait fait procéder enfin à l'arrestation des recéleurs d'un assassin, sous le prétexte que sa victime était un fonctionnaire et que partant le crime commis était un crime politique.

M. Tony Révillon, député de la Seine, va plus loin : il veut croire qu'il n'y aura qu'une voix dans la presse française pour condamner l'arrestation des recéleurs. Ce en quoi se trompe le député radical, car il pourrait bien ne compter qu'un infime nombre de membres de la presse pour soutenir son aberration.

La loi sur la complicité des recéleurs « des personnes qu'ils savaient avoir commis des peines afflictives » est, en effet, formelle.

Or, M. Tony Révillon, comme tout citoyen, doit s'incliner devant la loi.

Parce que l'assassin Padlewski a frappé à mort traitreusement, par derrière, un général

en retraite, ancien chef de la police russe, « ni pour le voler, ni pour exercer une vengeance personnelle », le crime a « sa circonstance atténuante et son excuse devant le tribunal de la conscience universelle » ?

Etrange théorie que celle en vertu de laquelle l'assassinat politique « odieux, impardonnable dans un pays libre », serait excusable dans une Monarchie absolue !

Cette théorie serait la justification de toutes les odieuses et criminelles tentatives des nihilistes russes, aussi bien que des criminels attentats qui ont eu lieu sous la Monarchie française.

L'opinion publique en France n'admet point une telle théorie. C'est sous sa pression qu'il a été procédé à l'arrestation des recéleurs de l'assassin qui s'étaient glorifiés audacieusement de s'être fait complice d'un « justicier » politique.

Singulière doctrine, étrange moralité, en effet, que celle qui tendrait à transformer de lâches assassins en héros politiques !

Voilà cependant à quoi aboutit l'aberration radicale, socialiste, révolutionnaire de certains politiciens républicains !

EDMOND ROBERT.

INFORMATIONS

MANIFESTATION EN FAVEUR DE LA RUSSIE

Des manifestations russophiles ont eu lieu avant-hier soir à Toulon, au Grand-Théâtre.

A la fin du second acte de la première représentation de l'Etoile du Nord, de Meyerbeer, au moment où Péters arbore le drapeau russe au son de l'hymne national : Gloire au Czar ! des tonnerres d'applaudissements ont éclaté dans la salle et les cris répétés de : « Vive la Russie ! » ont été poussés par les nombreux assistants. Les artistes ont dû revenir sur la scène et recommencer le chant au milieu des salves de bravos.

LA LYPHE DE KOCH A MARSEILLE

Marseille, 18 décembre.

Des essais d'inoculation ont été pratiqués à l'Hôtel-Dieu par un professeur de l'Ecole de médecine. Deux malades traités sont atteints de tuberculose cutanée et de tuberculose osseuse. La première injection de lymphe Koch rapportée de Berlin par le docteur Maitan a été faite à la dose de un milligramme.

On a augmenté journellement de un milligramme. Hier matin, on était arrivé à cinq. Les réactions se sont régulièrement produites et les malades paraissent éprouver un soulagement. De nouveaux essais vont être faits.

SOUVENIR DU GÉNÉRAL DE GOYON

Il paraît qu'un procès comme on n'en voit guère va être jugé dans la vieille ville de Gotha, célèbre par son almanach princier.

Une fille de brasserie est citée à comparaître, sur la plainte d'un monsieur, pour avoir, sur le cou d'icelui et sans y être provoquée, déposé un gros et retentissant baiser.

En France, nous en aurions ri, le monsieur tout le premier, quitte à faire ses observations au patron de la brasserie ; mais l'Allemagne

tient à prouver qu'elle reste la patrie de toutes les vertus.

Cette affaire nous a remis en mémoire une jolie aventure que n'ont probablement pas oubliée les survivants de la garnison de Rome vers 1862. Au milieu d'un grand bal costumé dans le théâtre Apollo et où toute l'aristocratie romaine s'était donné rendez-vous suivant l'usage, un jeune sous-lieutenant français, tout brillant dans son ceinturon d'or et sous ses épaulettes neuves, plus brillant encore de jeunesse, séduit — on dirait hypnotisé aujourd'hui — par la splendide beauté d'une princesse romaine, se planta carrément devant elle et imprima ses lèvres gourmandes dans le creux tentateur que lui offrait le décolleté de la toilette... On juge du scandale... et des rires; Rome n'est pas Gotha! Le général de Goyon, qui commandait le corps d'occupation, dut sévir et fourra l'audacieux sous-lieutenant pour soixante jours dans les cachots du fort Saint-Ange.

Mais cela se passait vers la Noël. Huit jours plus tard, recevant, à l'occasion du 1^{er} janvier, le corps d'officiers, le comte de Goyon, après les compliments d'usage, prit un petit air régence et s'exprima à peu près en ces termes: « Messieurs, un de vos camarades a commis dernièrement un acte très répréhensible. (*Sourire général.*) Je l'ai puni comme il le méritait; mais beaucoup d'entre vous m'ont sollicité en sa faveur. Je crois vous être agréable en vous accordant pour vos étrennes la grâce du sous-lieutenant X... » — Murmures d'approbation — ressemblant fort à un éclat de rire discret.

Et voilà comment la France s'est toujours laissé damer le pion par l'Allemagne sous le rapport de la vertu.

ÉTRANGER

ITALIE. — *Entre députés.* — Un vif incident a eu lieu avant-hier dans les couloirs de la Chambre, entre MM. Sonnino, député de Florence, et Indelli, député de Bari, tous les deux députés ministériels.

Des coups de parapluie ont été échangés. Un duel a été décidé.

Une autre altercation s'est produite entre M. Lacava, ministre des postes, et M. Bréganze, député de Vicenze. Ils en vinrent aux mains.

Ces batailles ont été occasionnées par les changements survenus dans la liste de la Commission du budget présentée par le ministre.

M. Bréganze épuisa le vocabulaire de la langue verte contre M. Lacava.

Le ministre déchira les vêtements de son antagoniste.

L'ALLEMAGNE ET LA RUSSIE

Dans les cercles militaires de Berlin on est très irrité contre la Russie. On considère comme une offense la réponse de M. de Giers à l'ambassadeur allemand, qui demandait qu'une permission de séjourner en Russie fût accordée, comme les années précédentes, à plusieurs officiers allemands désireux d'apprendre la langue russe.

M. de Giers donna l'autorisation, mais en déclarant que ceux qui bénéficieraient de cette faveur ne pourraient séjourner qu'à Kassin, où il n'y a pas de garnison; en outre, le gouvernement russe avait fait attendre trois mois cette réponse.

M. de Schweinitz aurait motivé sa demande de démission par le fait que la position n'était plus tenable en Russie pour un ambassadeur allemand.

CHRONIQUE

Hivers mollassons et patineurs. — Hiver franco-russe. — Glissez, mortels! — Vers royaux. — Une noce dans la glace.

Les patineurs sont insupportables, a dit le poète Scarron, mais ceux-ci ne sont pas de son sentiment; ce qui est insupportable, disent-ils, c'est d'avoir un mollasson d'hiver qui ne permet pas de patiner.

Ces messieurs peuvent se vanter de prendre

une rude revanche des hivers mollassons; celui que nous subissons peut compter, ou je ne m'y connais pas. Je ne sais pas si la sympathie franco-russe y est pour quelque chose, mais la douce France tourne décidément à la dure Sibérie.

La vie est faite de perpétuels contrastes, et ce qui désole les uns enchante les autres. Tandis que les pauvres gens geignent, geignent sous le froid qui les mord et maudissent la rigueur du ciel, les riches, les heureux, les privilégiés du monde où l'on s'amuse, les patineurs du *high life* exultent et murmurent en souriant au thermomètre:

— Pourvu que ça dure!

Le fait est que, depuis un quart de siècle, le club des patineurs, installé au bois de Boulogne parce que le lac d'Enghien est trop loin, n'a pas eu beaucoup d'occasions de déployer ses grâces et ses talents. Il est même fameux par ses constantes déconvenues; au cœur d'un hiver dont la rigueur tendait à s'accroître, il suffisait que le club annonçât quelque fête de jour ou de nuit pour qu'aussitôt le thermomètre remontât et la température devint quasi-printanière.

Aussi, depuis quelques années, échaudés, dûment avertis, les chevaliers du patin sont-ils d'une prudence méticuleuse et n'annoncent-ils leur première fête qu'à bon escient, et à la sourdine, se conformant en cela au précepte final du célèbre quatrain du Roy:

Glissez, mortels, n'appuyez pas!

Ce vers sentencieux est plus célèbre encore que le quatrain qu'il termine et qui vit le jour, si je ne me trompe, au bas d'une jolie estampe de Larressin, représentant une scène de patinage.

Voici deux couplets, de la fin du dix-huitième siècle, moins connus que les quatre vers de Roy, mais dignes, cependant, d'être tirés de l'oubli. Le poète a gardé l'anonyme; aussi ont-ils été attribués à plus d'un personnage, notamment à M^{re} le comte d'Artois, qui aurait été au moins une fois, par ainsi, l'émule parnassien de son docte frère le comte de Provence.

Les Patineurs, tel est le titre de cette gracieuse pièce de vers.

Sur les ruisseaux de la plaine
Que l'hiver change en cristal,
Le plaisir qui nous entraîne
Des jeux donne le signal.
Des frimas et de la bise
Sachons braver les rigueurs;
L'Aquilon n'a point de prise
Sur les joyeux patineurs.
Quand il gèle, camarades,
Pour nous voilà les beaux jours!
De l'empire des naïades
Parcourons tous les détours;
Que notre âme soit ravie
Comme au printemps par les fleurs,
Et sur les maux de la vie
Glissons en gais patineurs.

N'est-il pas vrai que ces deux couplets vivement troussés ont, avec un vernis de riante philosophie, une pointe d'humour qui les rend tout à fait attrayants?

Ce qui manqua lugubrement d'attrait, en l'an de grâce 1790, il y a juste un siècle, ce fut le dénouement des noces de Marie-Geneviève Lhosterel et de Pierre Mazureau; mariage qui était un véritable roman villageois. Geneviève avait quelque bien, Pierre était pauvre, mais il était aimé, et en fin de compte fut agréé par les parents de sa belle.

Le mariage fut béni, puis on s'en alla gaiement festoyer, de l'autre côté de la Seine, chez un oncle de la mariée, un bon richard qui avait offert le repas de noces.

On mangea comme quatre, on but à l'avant, puis on dansa, et enfin il fallut penser à regagner son village; les deux rives étaient reliées par un pont éloigné et qui nécessitait un long détour.

Les gens de la noce, tout en grelottant de froid, s'aperçurent que la Seine était gelée; au clair des torches, un des invités se risque sur la glace, puis deux, puis quatre, puis tous, précédant les jeunes mariés en chantant une chanson de circonstance:

Hier on a tant ri,
Lanlaire,
Demain l'on rira,
Lanla!

Au milieu du fleuve, tout à coup, éclate dans la nuit joyeuse un sinistre craquement, suivi de vingt cris d'effroi, presque aussitôt étouffés. La glace avait fléchi, et toute la noce glissa dans le gouffre.

Quand l'hiver se radoucit, on rechercha les pauvres corps; on les retrouva tous, — les deux mariés bras-dessus bras-dessous, unis... dans la mort!

Sur la rive, une vieille croix rappelle l'horrible catastrophe, et je ne la suis remémorée hier en voyant la Seine prise comme il y a cent ans.

P. DE LUSSAN.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

LA TEMPÉRATURE

La nouvelle dépression qui semble avoir son centre sur l'Ouest de la France a amené cette nuit un relèvement sensible de température.

Hier soir, le thermomètre était encore à 6 degrés au-dessous de zéro, et ce matin il était remonté à 3 au-dessus. Différence: 9.

Cette nuit, le vent a tourné au sud, amenant une nouvelle couche de neige mêlée d'eau. Aussi les rues étaient-elles, au point du jour, couvertes de verglas, et la circulation difficile.

Le baromètre est à 743 ^{m/m}.

La Loire, qui chariait encore hier soir, était complètement prise ce matin. Pendant la nuit elle s'est élevée de 0,50 environ, ce qui indique un barrage en aval, lequel ralentit l'écoulement de l'eau.

Toute la matinée le ciel est resté clair et le vent semble vouloir rester à l'ouest. On ne croit pas à un dégel sérieux. Le baromètre monte également.

Les glaces et cette ascension de l'eau ont rompu les chaînes et cordages du bateau-lavoir Mignon qui se trouve ainsi en danger. Ce bateau, du reste, est mal garé le long du chemin de halage au-dessous du Square.

Le dégel se fait sentir partout: dans les rues transformées en petits cours d'eau, et sur les toits qui dégoutent de toutes parts.

Les glaçons de la Loire se sont soudés cette nuit, et le fleuve était ce matin complètement pris.

Ce spectacle, toujours grandiose à Saumur, où la rivière est large et l'horizon immense, a attiré quantité de curieux pour admirer ce rare phénomène de la nature. Au pont Cessart et sur les quais, les commentaires vont leur train. Chacun remémore ses souvenirs; on constate que c'est peut-être la sixième fois depuis le commencement du siècle que la Loire se trouve entièrement congelée. En 1830, voitures et charrettes chargées traversaient le fleuve; en 1879, année de la banquise, de terrible mémoire, tout le monde a voulu traverser la Loire sur la glace. Aujourd'hui 19 décembre 1890 le fleuve s'est trouvé également pris.

Des photographes ont pris des vues et vont tirer des épreuves.

A midi moins le quart, la crue a fait rompre la glace sur plusieurs points: les glaçons se détachent et coulent à pleins bords. Les parties non détachées se trouvent plus élevées de 30 centimètres.

A une heure, les glaçons ont obstrué sept arches du pont Cessart.

Le bateau-lavoir Mignon est fortement compromis, pressé par les glaces. L'autorité l'a fait évacuer et consigné. De nouvelles amarres se sont rompues, et une forte escouade de travailleurs cherche à le garantir.

Ce matin, un chariot pesamment chargé, attelé de quatre chevaux, montait la place de la Bilange. Trois de ces animaux se sont abattus, et l'un d'eux s'est cassé la cuisse.

Nous apprenons la mort de M. J.-B. Coulon, ancien chef d'institution à Saumur, qui fut jadis l'un des soutiens les plus ardents de l'autel et des idées religieuses, et les abandonna plus tard, sous l'empire d'une imagina-

tion exaltée, pour se lancer dans le camp opposé. Bientôt il sollicita et revêtit le tablier du franc-maçon et, dans la loge de Saumur, dont il fut le plus brillant ornement, il devint promptement le plus haut dignitaire et conserva le titre de vénérable tant que sa santé le lui permit.

M. A. Bouchard, délégué départemental, empêché par le mauvais temps de conduire à bien la visite qu'il devait faire dans les communes d'Antoigné, le Puy-Notre-Dame, le Vaudelnay, Brossay, les Verchers et Soulanges, reprendra sa tournée dès que le temps le lui permettra.

LA TAXE MILITAIRE

L'examen de la taxe militaire, en ce qui concerne ses procédés d'application, est enfin venu devant le Conseil d'Etat.

La discussion a porté principalement sur l'article 35, qui doit réglementer dans quelles conditions les individus qui échappent en partie au service de trois ans pour une cause quelconque devront acquitter la taxe militaire. Il est évident que cette taxe sera inversement proportionnelle à la durée de la présence effective sous les drapeaux.

Les hommes qui auront accompli deux ans de service sur trois n'auront qu'un tiers de la taxe à payer; ceux qui n'auront fait qu'une année seront soumis aux deux tiers, et ceux qui auront été dispensés totalement, même pour infirmités ou vice de constitution, seront astreints à la taxe complète.

Le Conseil d'Etat examinera en outre prochainement l'article 84, qui règle l'admission des sous-officiers aux emplois de l'Etat.

LA MÉNAGERIE PIANET

Malgré la température sibérienne des jours derniers, les séances de la ménagerie Pianet ont toujours été très suivies. Hier, les deux représentations avaient attiré pas mal de monde pour visiter cette belle collection d'animaux et applaudir l'intrépide dompteur.

M. Pianet est, en effet, un des rares qui n'ait pas reçu quelques coups d'ongles ou de dents de ses terribles pensionnaires; mais quand on le voit en compagnie des deux magnifiques tigres royaux ou des trois lions, on tremble pour la peau du courageux dompteur.

Mais lui ne tremble pas du tout; il est au contraire bien chez lui parmi ces fauves, qu'il rend dociles et craintifs comme le pauvre mouton noir qui vient servir de haie au roi du désert.

Si les tigres et les lions émotionnent un instant, miss Fany et Jocko amusent beaucoup. Miss Fany est un énorme éléphant, intelligent comme pas un, et qui fait passer un bon moment aux nombreux enfants qui entourent la « grosse bête » dont l'appétit est insatiable...

Mais nous n'aurons pas longtemps le plaisir d'aller visiter la loge de M. Pianet. Son départ est fixé à dimanche prochain, et, ce jour, il donnera deux séances qui seront les dernières. Hâtons-nous, comme on dit à la foire, c'est le moment, hâtons-nous.

CONFÉRENCES MILITAIRES A ANGERS

Le général de division a décidé que des conférences seraient faites, cette année comme les précédentes, à MM. les officiers de réserve et de l'armée territoriale, au Cercle militaire.

Ces conférences commenceront le 10 janvier et seront au nombre de douze: quatre sur les règlements de manœuvres, quatre sur le service en campagne et quatre sur l'administration militaire.

L'incendie de la rue Boisnet à Angers

Avant-hier soir, vers sept heures moins le quart, un violent incendie s'est déclaré dans l'importante maison de MM. Georges Sarret et Henri Valin, fabricants de parapluies, rue Boisnet, n° 46.

Le feu a pris naissance dans les magasins situés derrière la maison de commerce, entra-

la rue Boisnet et la rue des Luisettes. Les flammes ont atteint en quelques instants des proportions effrayantes et ont gagné tout l'établissement.

Au moment où le sinistre éclata, les ouvriers venaient de quitter leur travail, et en sortant ils n'avaient rien remarqué d'anormal.

Cinq minutes après, le personnel de l'autre maison Sarret aperçut le commencement d'incendie. Aussitôt tout le monde se mit à opérer le sauvetage. On put ainsi enlever beaucoup d'étoffes et d'autres matières servant à la fabrication des parapluies. Mais le feu se développait de plus en plus et aucun secours efficace n'arrivait du dehors.

Dans la rue Boisnet nous étions déjà plus de 500 personnes réclamant de l'eau. Les pompes dit le *Journal de Maine-et-Loire*.

Les flammes avaient envahi toute la maison. Au rez-de-chaussée, c'était une véritable fournaise; par les fenêtres du premier et du second, les flammes s'échappaient en se tordant. C'était un spectacle horrible contre lequel la foule restait impuissante. Tout le monde maudissait la lenteur des services publics.

Vers 7 h. 1/2, la pompe de la gare Saint-Serge et la pompe de la mairie, traînée par la police, arrivent sur les lieux. Elles sont mises promptement en batterie; mais l'eau manque; les bouches d'eau sont gelées et aucune équipe n'est là avec ses instruments pour ouvrir de force les robinets. Pour comble de malheur, le tuyau d'une pompe municipale crève, au moment de fonctionner. C'est un désarroi général.

Enfin, à huit heures moins le quart, d'autres pompes arrivent; on force les bouches d'eau et l'on se met activement à l'œuvre. Le public ne se ménage pas, je vous assure; les pieds dans la neige, le pantalon arrosé, tout le monde fait énergiquement son devoir. De leur côté, les pompiers escaladent les murs, s'installent sur les fenêtres et dirigent sur le foyer des jets d'eau bien nourris. Le sinistre est attaqué par devant et par derrière, rue Boisnet et rue des Luisettes.

Successivement le 133^e de ligne, le 2^e pontonniers et les cuirassiers arrivent prêter main-forte.

On voit aussi paraître le général Mourlon, M. le maire et M. le préfet. M. l'adjoint Boulanger, qui était sur les lieux dès le début de l'incendie, a pu constater la difficulté avec laquelle on s'est procuré de l'eau.

S'il y avait à la mairie un poste permanent de pompiers avec instruments nécessaires pour faire cracher les bouches d'eau, on n'eût pas perdu mercredi soir trois quarts d'heure à tâtonner.

Pendant que les bons citoyens se dévouaient, des galopins se sont introduits dans l'intérieur des bâtiments menacés; ils se sont, paraît-il, livrés à des actes de vandalisme. Ils auraient, entre autres dégâts, jeté une pendule par la fenêtre. Ils se mettaient même à précipiter le mobilier de la maison voisine. Mais les travailleurs, qui voyaient ce manège, ont prévenu la police et l'autorité militaire. Des factionnaires, baïonnette au canon, ont facilement délogé ces vauriens de leurs positions trop aisément conquises.

C'est seulement vers dix heures que le péril a paru conjuré.

Pendant une heure et demie, les magasins à papiers de M. Cesbron ont été sérieusement menacés.

Les pompiers s'y sont introduits et les ont préservés.

Un poste est resté sur place toute la nuit avec deux pompes; vers une heure du matin, les flammes ont voulu se réveiller, mais il a été facile d'en avoir raison.

Hier matin, les magasins et la maison présentaient le plus désolant aspect; tout est détruit et en partie effondré. Seule la pièce servant de bureau, la salle à manger située au-dessus et une chambre au deuxième ont été à peu près préservées.

Les pertes s'élèvent à 450,000 francs environ, ainsi réparties: marchandises, 400,000 francs; le matériel, 40,000 francs; immeubles, 40,000 fr.

Tout était assuré.

La maison Georges Saret et Valin occupe environ cent ouvriers des deux sexes qui vont être réduits au chômage.

On ignore encore la cause de cet incendie qui se serait déclaré, croit-on, dans les magasins.

ASSOCIATION ARTISTIQUE D'ANGERS

Salle du Cirque (quai Gambetta)

Dimanche 24 décembre 1890, à 4 h. 1/2

373^e Concert Populaire

Avec le concours de

M. A. DE GREEF, pianiste, professeur au Conservatoire Royal de Bruxelles.

PROGRAMME

1. Ouverture de la *Grotte de Fingal* (Mendelssohn).

2. Cinquième concerto en *mi bémol* pour piano et orchestre (Beethoven). — M. de Greef.

3. L'enchantement du *Vendredi-Saint*, Parsifal (Wagner). — 1^{re} audition à Angers.

4. Morceaux de piano: A *Scherzo en si mineur* (Chopin), B *Marche nuptiale Norvégienne* (Grieg), C *Valse-Caprice* (Moszkowski). — M. de Greef.

5. *Lysic*, pantomime, extraits (G. Marty). — A Prélude. — B Danse. — 4^{re} audition à Angers.

6. *Fantaisie Hongroise* pour piano et orchestre (Liszt). — M. de Greef.

7. Les *Pêcheuses de Procida* (J. Raff).

L'orchestre sera dirigé par M. G. Lelong.

NOMINATIONS DANS LA MAGISTRATURE

Par décret du Président de la République, M. Gaitet, juge d'instruction près le tribunal de Chinon, est nommé président du tribunal de Loches, en remplacement de M. Chaisemartin, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Par un autre décret, M. Cadot, juge suppléant à Compiègne, est nommé juge suppléant à Chinon.

MODES D'HIVER

On se plaignait toujours de n'avoir pas d'hiver. En voilà un. C'est dire que la mode aura le temps cette année de se fixer sur les fourrures. La zibeline est le dernier mot de la mode en matière de fourrure, mais c'est d'un prix tellement inabordable qu'on se rabat très intelligemment sur des variétés de fourrure tout aussi jolies et qui sont d'un prix plus modéré; l'astrakan, dont on fait de charmantes jaquettes, la loutre aussi précieuse, le skugs, le renard noir, etc.

Mais ces fourrures sont encore chères pour bien des bourses, aussi l'industrie des fourreurs a-t-elle dû, pour rester au goût du jour, trouver des combinaisons nouvelles et bon marché. La loutre du Canada, que je soupçonne fort de ne pas venir de si loin et de ne pas être une loutre, mais une fouine ou quelque blaireau de nos bois de France, et le lapin, le vulgaire lapin, font les frais de presque toute la fourrure courante qui ne sort pas des bas prix.

On l'emploie sous toutes les formes; jaquettes, grands manteaux, doublures, tours de cou, manchons, chaussures mêmes. La France est en ce moment comme une succursale de la Russie, et le genre russe, même avec du lapin français, caractérise cet hiver exceptionnel où tout gèle nuit et jour et où le patinage triomphe comme jamais.

Vous pouvez croiser, à la même minute, une dame emmitouffée dans trois mille francs de zibeline et une autre dame protégée contre le froid russe par cinquante francs de lapin.

La soie brochée est très à la mode, surtout avec des fleurs printanières de toutes les couleurs sur fond uni. On en fait de très beaux costumes. Le dernier genre est le grand manteau flottant, doublé de soie claire et garni de plus en plus; mais c'est encore là une mode très luxueuse et hors de prix. Plus nous allons, hélas! plus c'est la même note... d'apothicaire chez le couturier, la couturière ou dans les grands magasins.

L'EAU CHAUDE ET LE LAIT

Une expérience prouvant que l'eau chaude augmente dans des proportions notables le rendement du lait, a été faite à l'École d'agri-

culture de Saint-Rémy, dans le département de la Haute-Saône.

Deux vaches laitières de même âge et de production à peu près égale furent soumises au même régime alimentaire, avec cette différence que l'une fut abreuvée d'eau froide et l'autre d'eau chaude à 43 degrés. La vache abreuvée d'eau chaude donna un tiers de lait de plus que la vache abreuvée d'eau froide.

Semblable expérience faite au parc de la Tête-d'Or, par M. Cornevin, professeur à l'École vétérinaire de Lyon, a donné des résultats identiques.

L'expérience étant à la fois curieuse et facile, il serait intéressant de la répéter cet hiver, afin de pouvoir comparer les résultats et en tirer une conséquence.

On obtient l'eau à 43 degrés environ en ajoutant de l'eau sortant du puits à une égale quantité d'eau bouillante.

LE CHAUFFAGE DES WAGONS

On mande de Cologne à la *Petite Presse*:

« On va inaugurer, sur les grandes lignes des chemins de fer prussiens, un nouveau système de chauffage des wagons, qui ne manque pas d'originalité:

» Un wagon spécial peint au dehors en brun contient une chaudière où la vapeur est accumulée à haute pression.

» Un chauffeur entretient le feu, la pression et régularise la distribution de la vapeur dans les tuyaux, qui courent tout le long du train et passent dans tous les compartiments sous les banquettes. Le wagon-chaudière est toujours suffisamment approvisionné de houille et d'eau accumulée dans un réservoir qu'on remplit aux grandes gares.

» Depuis une vingtaine de jours, ce système est mis en pratique sur diverses lignes: le wagon se trouve placé au milieu du convoi. »

BULLETIN FINANCIER

Paris, 18 décembre 1890.

Le marché est incolore et la séance n'offre aucun intérêt en dehors de la fermeté des cours. Le 3 0/0 cote 93.07; le 4 1/2 0/0, 104.25.

L'action du Crédit Foncier conserve son avance à 4,310. Le conseil d'administration a fixé à 30 fr. l'acompte du dividende pour l'exercice 1890.

La Banque de Paris gagne 10 fr. à 852. L'emprunt 3 0/0 Fédéral dont la souscription a lieu aujourd'hui s'est traité constamment en Bourse avec 1/2 et 3/4 0/0 de prime. Après Bourse la prime s'est élevée à 4 0/0.

La Société Générale ne change pas à 496.25. Le Crédit Lyonnais débute à 803 et finit très recherché à 810. La Banque d'Escompte clôture en hausse à 573. Le Crédit Mobilier se tient très fermement à 427. La Société de Dépôts et Comptes Courants reste à 595.

Relativement au projet qu'a conçu la Compagnie des Chemins de fer Portugais de modifier sa garantie vis-à-vis du Madrid-Cacérés, il convient de remarquer que les conventions intervenues améliorent la situation des actionnaires du Cacérés et qu'elle lui réserve d'entrer dans l'affaire du grand contrat dans d'excellentes conditions.

On demande à 263.25 l'obligation des Chemins de fer de Porto-Rico. Cette valeur mériterait beaucoup mieux; elle est remboursable à 500 fr., garantie par l'Etat espagnol et rapporte 43 fr. par an. Elle est donc tout indiquée comme un très sérieux appoint de portefeuille.

Les Chemins Economiques sont à 415.

Un ancien magistrat, qui est aujourd'hui maire de sa commune, donnait l'autre jour la bénédiction civile et obligatoire à un jeune couple. Après avoir posé la question sacramentelle: — Mademoiselle X..., consentez-vous à prendre pour époux, etc...

L'ancien magistrat se retourne vers le jeune homme et, avec un grand sérieux:

— Prévenu, qu'avez-vous à dire pour votre défense?

Maison BOUCHET. J. COUTARD, Successeur

Coiffeur-Parfumeur, 2, rue Saint-Jean, SAUMUR

VOS CHEVEUX ne tomberont plus, ils conserveront leur couleur naturelle si vous employez la **Sève Capillaire Pommade et la Lotion** du docteur R..., qui en favorisent la croissance et détruisent les pellicules en 8 jours. Les personnes qui en font usage pour les soins de leur toilette voient repousser leurs cheveux en quantité.

Les MÈRES DE FAMILLE, soucieuses de conserver une abondante chevelure à leurs enfants, devront faire usage de la **Sève Capillaire Lotion** pour les soins de leur toilette.

La Lotion, 3 fr., la Pommade, 3 fr. 50.

Théâtre de Saumur

TOURNÉE JANE-MAY. — Decoudan, administrateur.

SAMEDI 20 Décembre 1890

SEULE REPRÉSENTATION DONNÉE PAR

M^{me} JANE-MAY

Premier sujet du théâtre des Variétés de Paris

Accompagnée de sa troupe

CENDRILLONNETTE

Opérette nouvelle en 4 actes, par M. Paul Ferrier, musique de MM. G. SERPETTE et V. ROGER.

M^{me} JANE-MAY jouera le rôle de *Cendrillonnette*.

On commencera par

Les Incendies de Massoulard

Vaudeville en 1 acte.

DIRECTION: SUREAU-BELLET

LUNDI 22 Décembre 1890

DEVANT L'ENNEMI

Pièce militaire à grand spectacle, en 5 actes et 6 tableaux, de M. Paul Charton.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé la

REVALESCIÈRE

DU BARRY, DE LONDRES

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, glaires, flatulences, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements (même en grossesse), diarrhée, coliques, toux, asthme, catarrhe, influenza, grippe, oppression, langueurs, congestion, névralgie, laryngite, névrose, dartres, éruptions, insomnies, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang.

Elle est également le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance, étant bien préférable au lait et à l'huile de foie de morue.

Witry-lès-Reims (Marne), le 22 Octobre 1890.

Je fais personnellement usage de la Revalescière, et la prescris à mes malades particulièrement dans les affections du tube digestif, et dans tous les cas où il y a intérêt à soutenir et à ramasser les forces des malades; j'en ai toujours obtenu les meilleurs résultats.

M. le Dr Elmslie écrit: Votre Revalescière vaut son pesant d'or.

Le Dr Vermeulen, d'Anvers, écrit, le 16 octobre 1888: « J'ai prescrit avec le plus grand succès, et à plusieurs reprises, votre Revalescière. En ce moment encore, je traite un enfant qui ne devra la vie qu'à elle ».

Cette, 2 janvier 1890. Votre Revalescière m'a empêché de mourir; depuis dix-huit mois, c'est la seule chose que je puisse digérer. — H. GAFFINO, Curé doyen de Cette (Hérault).

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecines, et répare les constitutions les plus épuisées par l'âge, le travail ou les excès quelconques. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 6 kil., 36 fr.; soit environ 20 c. le repas; 45 ans de succès; 100,000 cures annuelles. Aussi « LA REVALESCIÈRE CHOCOLATÉE ». Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boîtes de 2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr. Envoi franco contre mandat-poste. — En vente partout chez les bons pharmaciens et épiciers. DU BARRY et Co (limited), 8, rue de Castiglione, à Paris.

Dépôt à Saumur: chez MM. COMMON, 23, rue Saint-Jean; J. RUSSON, épicier.

Eviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

ÉPICERIE CENTRALE

28, Rue Saint-Jean, Saumur

Pois sup^{rs}, la boîte, p^r 6 personnes. 0.85
— — — — — 3 personnes. 0.50
Haricots verts supérieurs, la boîte, pour 6 personnes. 0.85
Haricots verts supérieurs, la boîte, pour 3 personnes. 0.50
Asperges de 1^{re} qualité à boîte. 1.30
— très grosses d'Argenteuil. 2.50
Jardinière, Macadoine F^{nds} d'artichauts, Tomates.

Choucroute de Strasbourg.
Nous appelons l'attention de nos clients sur l'article *Pois gras* et *Pâtés de gibiers* dont c'est la pleine saison, qui sont d'une qualité tout à fait irréprochable.

Baisse de prix: Sucre, 1 fr. 05 le kilog.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

VENTE MOBILIERE

Le **DIMANCHE 28 Décembre 1890**, et jours suivants, s'il y a lieu, à midi et demi précis, Au Coudray-Macouard,

Dans la maison de Madame veuve DU BAUT, M^e LE BARON procédera à la vente aux enchères publiques de meubles et objets mobiliers dépendant de la succession de ladite dame, comprenant :

Batterie de cuisine en cuivre, vaisselle, belle table de salle à manger, étagère, chaises, causeuses, fauteuils, canapés, tables à jeu, guéridons, glaces, un lustre en cuivre, lits de fer, couettes, matelas, baldaquins, tables de toilette, armoires, buffets, boîte de pistolets, revolver ;

Argenterie (cuillers, fourchettes, cafetière, couteaux) ;

Un poney se montant et s'attelant, un cheval de travail ;

Un omnibus, une voiture vis-à-vis, une charrette anglaise ;

Un harnais à 2 chevaux, deux harnais à 4 cheval, deux selles anglaises ;

Outils, ferrailles et autres objets.

On paiera comptant, plus 40 0/0 applicables aux frais.

A LOUER

POUR NOCES, BANQUETS, FÊTES

Très bel Appartement

Fraîchement décoré

Comprenant : grand escalier, vestibule, salle à manger pouvant contenir 60 couverts, salon de réception, salon de jeux.

Premier étage du Café de la Paix, ancien cercle Saint-Hubert.

Prix modérés, y compris l'éclairage, le chauffage, la décoration.

S'adresser à M. GRELLET, Café de la Paix. (897)

A Céder de suite

Pour cause de santé (vieillesse)

COMMERCE

De VINS en GROS

A proximité d'une grande ville de l'Ouest. Bonne clientèle de campagne et jolis bénéfices.

S'adresser : Ch. D'HONT, rue Chevreul, 4, Angers. (933)

A VENDRE

1^o FOIN, première qualité ;
2^o 300 JAVELLES de sarment de vigne.

S'adresser à M. BOUVET-LADUBAY, à Saint-Florent. (865)

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX



Avez-vous des cheveux gris ?
Avez-vous des pellicules ?
Vos cheveux sont-ils faibles ou tombent-ils ?
SI OUI

Employez le ROYAL WINDSOR. Ce produit par excellence rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats Inespérés. — Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. — Se trouve chez Coiffeurs-Parfumeurs, en flacons et demi-flacons.

ENTREPOT : 22, rue de l'Écliquier, PARIS
Envoi franco sur demande du prospectus contenant détails et attestations.

Se trouve à Saumur, chez M. COUTARD, 2, rue Saint-Jean, M. MASCHET, rue Saint-Jean, M. RENÉ, rue Saint-Jean, M. PICHARD, rue Nationale.

A CÉDER DE SUITE

CAFÉ DU MARCHÉ

Place de la Bilange, 24, Saumur
Pour tous renseignements, s'y adresser. Conditions avantageuses.

M Gaston BAZILLE,

propriétaire, ANCIEN SÉNATEUR, Grand-Rue, n^o 11, à Montpellier, vend à de très bonnes conditions, boutures et racines des divers Riparia, Gloire, Tomenteux, etc., des Vialla, Solonis, Rupestris, Jacquez, des Saint-Sauveur, plants d'Aurelle, et de tous les Hybrides Bouschet, provenant exclusivement de son domaine de Saint-Sauveur.

VICHY

Administration — Paris, 8, Boulevard Montmartre

PASTILLES DIGESTIVES fabriquées à Vichy avec les Sels extraits des Eaux. Elles sont prescrites contre les digestions difficiles.

SELS de VICHY pour BAINS. — Un Rouleau pour un Bain.

SUCRE D'ORGE de VICHY. — Bonbon digestif. Pour éviter les contrefaçons, exiger sur tous les produits les marques de LA COMPAGNIE

A Louer présentement

MAISON

Située rue de l'Ancienne-Messagerie, n^o 12.

S'adresser à M. FAVARON, rue de la Comédie. (822)

TAILLE DES ARBRES

& entretien des Jardins

Victor MONTAUDON

Morticulteur-Fleuriste

Rue de Poitiers, n^o 39, SAUMUR

SUCCESSION DE M^{me} V^e GAUGAIN

Plantes d'ornement, Fleurs coupées et en pot, Bouquets pour fête et mariage, Corbeilles.

Changement de Domicile

M^{me} RIOBÉ, sage-femme, rue Saint-Nicolas, prévient qu'elle habite maintenant RUE DU PORTAIL-LOUIS, 33.

Prend des pensionnaires à des prix très modérés. (927)

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846,
PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

PILLET-BERSOULLÉ, S^r

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL,
fournisseur de l'École de cavalerie.

Accords, Réparations, Echanges et Locations de Pianos.

La Maison est à même de fournir pendant tout le cours de l'année des pianos d'occasion de différents facteurs, à des prix exceptionnellement avantageux.

Grand choix de Pianos neufs, Harmoniums, Violons, Violoncelles, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

600 Partitions et choix considérable de morceaux à l'abonnement.

Les soins extrêmement minutieux apportés dans tous les travaux de réparations, et les fournitures étant de 1^{re} qualité, nous ont déjà acquis une réputation incontestée dans la contrée.

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés.

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean

Articles de Noël & du Jour de l'An

CONFISERIE MARRONS GLACÉS

Bonbons de chocolat

Fruits glacés

GATEAUX

DE NOËL

* NOËL

* NOËL

* NOËL

* NOËL

* NOËL

* NOËL

* NOËL

* NOËL

* NOËL

* NOËL

* NOËL

* NOËL

* NOËL

* NOËL

* NOËL

* NOËL

* NOËL

* NOËL

* NOËL

* NOËL

* NOËL

* NOËL

* NOËL

* NOËL

* NOËL

* NOËL

* NOËL

* NOËL

* NOËL

ARTICLES DE LUXE
Bonbonnière cartonnage riche
Porcelaine, Faïence
VANNERIE
Et autres objets variés, etc.

Dans nos Magasins, à partir du 22 Décembre.

Les Boîtes, Cartonnages et Sacs à Confiserie de la Maison ne portent aucun nom.

MAISON P. ANDRIEUX

IMPRIMERIE P. GODET

SAUMUR — Place du Marché-Noir — SAUMUR

Impressions commerciales et administratives

CARTES DE VISITE

Imprimées	1.50	Gravure sur pierre.....	2.75
—	2 »	—	3 »
—	2.50	—	3.50
Plus de 80 modèles différents.		Gravure cuivre ou taille-	
Par quantités, 4 fr. 25 et 4 fr.		douce	4 »

Cartes visite deuil, bordures toutes grandeurs

Enveloppes fermoir pour cartes de visite : 0,90.

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet,
Hôtel-de-Ville de Saumur 1890

MAIRE,

ÉTRENNES 1891

ÉPICERIE PARISIENNE IMBERT et Fils, 33, rue d'Orléans.

Dragées, depuis 80 cent. le 1/2 kil. — Pralines, depuis 4 fr. le 1/2 kil. — Assortiment de Bonbons surfin à 4 fr. 80 le 1/2 kil. — Assortiment extra fin, 2 fr. 50. — Fondants, Bonbons chocolat, Dragées et Pralines à la vanille. Marrons glacés (double vanille), le 1/2 kil., 2 fr. 50. — Fruits confits glacés.

Liqueurs (toutes sortes) : le litre, 4 fr. 50., 2 fr., 2 fr. 50 et 3 fr. — Guignolet Combiér, 2 fr. 35. — Liqueurs de grandes marques, bon marché exceptionnel. — Rhums naturels, depuis 2 fr. le litre. — Vins mousseux, Saumur et Champagne, Bordeaux et Bourgogne, crus et âges authentiques.

Assortiment le plus varié de Cartonnages, Coffrets laques, Porcelaines et Vannerie fine.

GRANDE LIQUIDATION

Pour cause d'agrandissement

AU

GRAND BAZAR

Tenu par DAVEAU, doreur

Rues du Puits-Neuf, 14, et de la Cocasserie, 17 et 15

Les Agrandissements de ces Magasins sont enfin décidés ! Pour faciliter ces travaux, il est urgent d'écouler rapidement le STOCK CONSIDÉRABLE de marchandises qui les encombrant. Pour arriver à ce résultat, une-GRANDE LIQUIDATION sans précédent à Saumur, et à prix très réduits, sera faite à tous les rayons, excepté à celui du 35 centimes, et à celui du 20 centimes qui vient d'être monté.

La Liquidation frappera toutes les autres marchandises en magasin et également celles devant arriver de fabrique pour les Etreannes du Jour de l'An, telles que : Jouets, Objets d'art, Maroquinerie, Glaces, Tableaux, Gravures anglaises et de Goupil, Parfumerie, Vannerie, Faïences, Porcelaine, Verrerie, Brosserie, Articles de ménage, etc. Les articles de Bonneterie : Bas, Chaussures, Capulets, Fichus, Gants, Mitaines, et de Papeterie : Cahiers, Registres, Copies de lettres, Papiers à lettres, seront aussi liquidés. Il sera fait des lots de solde aux Marchands.

Tout le monde voudra profiter de ces Occasions, et le GRAND BAZAR, rues du Puits-Neuf, 14, et de la Cocasserie, 17 et 15, que sa Belle et Sympathique Clientèle aime tant à visiter, restera toujours « Une des Curiosités de Saumur ».

Les travaux de Dorure et d'Encadrements se feront dans un local spécial pour qu'ils ne soient pas retardés par l'affluence de la Liquidation.

Hôtel-Restaurant des Trois-Ancre

Ancienne Maison GUÉRINEAU

LIGNAIS, Succ^r

Place de l'Hôtel-de-Ville, 11 et 12, SAUMUR

Table d'hôte très confortable à 2 fr. 25 et à 2 fr. 50

Excellents vins rouges et blancs

Déjeuners et Dîners à la carte et à prix fixe, depuis 1 f. 50 et 2 fr.

PENSION DEPUIS 60 FR.

SALONS & CABINETS PARTICULIERS

Muets sur commande. — On porte à domicile

PRIX MODÉRÉS

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné,